

OP/LB/JB

N°2026-160

OBJET

**Création et suppressions
d'emplois permanents**

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : 13

Votes pour : 13 + 2
procurations

Affiché à la porte de la mairie
le 10 août 2026 selon le relevé
de décisions

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 5 août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Lary Soulan, sous la présidence de **Madame Ombeline PEREZ**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 31 juillet 2026

Présents : MM. Ombeline PEREZ, Edwige MIEYAN, Manuel BERNIA, Sabrina PONS, Benoît HINFRAY, Maryse POMÉ, Marie-Hélène LACAZE, Nicolas HERQUÉ, Yorick SOHM, Alexia PONS, André MIR, Raymond CAMPO, Fabienne FOURCADE.

Procuration de Monsieur Yves FLORENCE à Madame Ombeline PEREZ

Procuration de Monsieur Thierry DUPONT à Monsieur Yorick SOHM

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **treize** et pouvant valablement délibérer, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. **Madame Alexia PONS** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de la séance, une présentation des aménagements forestiers sur les forêts de Saint-Lary Soulan et de Saint-Lary Soulan – Sailhan a été faite par Thomas VIALLET de l'Office National des Forêts (ONF) et deux aménagistes référents en salle des conférences.

Le Conseil Municipal a débuté à 20h18.

Rapporteur, Ombeline PEREZ, Maire,

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

En premier lieu, afin de renforcer le pôle petite enfance, Madame le Maire propose :

- la création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien.

En second lieu, en raison d'un toilettage du tableau des emplois et après avis favorables du Comité Social Territorial (CST) en date du 30 juin 2026, il apparaît nécessaire de supprimer les sept emplois permanents suivants :

- un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C ;
- un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie C ;
- un emploi permanent à temps complet au grade d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie C ;
- un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C ;
- un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie C ;
- un emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur relevant de la catégorie B ;
- un emploi permanent à temps complet au grade d'agent principal relevant de la catégorie A.

Accuse de réception en préfecture
065-216503888-20260805-DEL2026-160-DE
Date de télétransmission : 11/08/2026
Date de réception préfecture : 11/08/2026

En fonction de ces éléments, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à bien vouloir se prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les avis favorables du Comité Social Territorial en date du 30 juin 2026,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,

Décide :

- de créer un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien.
- de supprimer les sept emplois permanents suivants :
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie C ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie C ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie C ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur relevant de la catégorie B ;
 - un emploi permanent à temps complet au grade d'attaché principal relevant de la catégorie A.
- de modifier, en conséquence, le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Lary Soulan, le 5 août 2026,

Le Maire,

Ombeline PEREZ



COMMUNE DE SAINT-LARY-SOULAN

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

(mise à jour au 05/08/2026)

Grade(s)	Catégorie statutaire	Durée hebdomadaire	Temps de travail (TC, TNC, TP en %)	Emploi(s) budgétisé(s)	Emploi(s) pourvu(s)	Emplois vacants	Position administrative
EMPLOI FONCTIONNEL							
Directeur général des services		35h00	TC	1	0	1	Activité
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Attaché principal Attaché hors classe	A	35h00	TC	1	0	1	Détachement sur emploi fonctionnel
Attaché principal	A	35h00	TC	1	1	0	Activité
Attaché	A	35h00	TC	1	0	1	Activité
Rédacteur principal 1ère classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Rédacteur principal 2ème classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Rédacteur	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	0	1	Activité
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint administratif	C	35h00	TC	1	0	1	Activité
Adjoint administratif	C	35h00	TC	1	1	Accusé de réception en préfecture 065-216503888-20260805-DEL2026-160-DE Date de télétransmission : 11/08/2026 Date de réception préfecture : 11/08/2026	Activité
Adjoint administratif	C	35h00	TC	1	0	1	Activité

Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint administratif	C	35h00	TC	1	1	0	Activité

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur Ingénieur principal	A	35h00	TC	1	0	1	Activité
Technicien principal de 1ère classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise principal	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise principal	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Agent de maitrise principal	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique principal 1ère classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité

Accusé de réception en préfecture

065-216503888-20260805-DE12026-160-DE

Date de télétransmission : 11/08/2026

Date de réception préfecture : 11/08/2026

1

Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	17h30	TNC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint technique	C	35h00	TC	1	0	1	Activité

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Educatrice de jeunes enfants	A	35h00	TC	1	1	0	Activité
Educatrice de jeunes enfants	A	35h00	TC	1	1	0	Activité
Educatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	35h00	TC	1	1	0	Activité
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	35h00	TC	1	0	1	Activité
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	35h00	TC	1	0	1	Activité
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
ATSEM principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité

Accusé de réception en préfecture

065-216503888-20260805-DI12026-160-DE

Date de télétransmission : 11/08/2026

Date de réception préfecture : 11/08/2026

FILIÈRE POLICE							
Chef de service de police municipale	B	35h00	TC	1	0	1	Activité
Brigadier chef-principal	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Gardien-brigadier	C	35h00	TC	1	0	1	Activité
Gardien-brigadier	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Garde champêtre chef	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
FILIÈRE SPORTIVE							
Educateur des APS principal 1ère classe	B	35h00	TC	1	1	0	Activité
FILIÈRE ANIMATION							
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint d'animation	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint d'animation	C	35h00	TC	1	1	0	Activité
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	35h00	TC	1	0	1	Activité
SOUS-TOTAL 1				Emploi(s) budgétisé(s)	Emploi(s) pourvu(s)	Emplois vacants	63
				63	51	12	